

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES



**Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine**

**Travaux de restauration d'habitats naturels sur le site
Prairies humides du bassin versant de la Ramade,
commune de Flayat (23)**

Référence du dossier : Ramade/Plan_relance_2021

Maître d'ouvrage :

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

6 ruelle du Theil

87510 SAINT-GENCE

Tel : 05 55 03 29 07

Fax : 05 55 03 29 30

Personne chargée du dossier : CATOIR Sophie – 07 49 53 97 83
s.catoir@cen-na.org

Les propositions sont à envoyer avant le 15/04/2022 à :

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

A l'attention de CATOIR Sophie

Le Bourg

19170 Saint-Merd-les-Oussines

Ou

s.catoir@cen-na.org

Généralités :

L'entrepreneur devra respecter le code du travail et utiliser du matériel conforme à la législation en vigueur.

Nous attirons l'attention sur le respect du code de l'environnement et plus particulièrement la loi sur l'eau.

L'emploi de techniques et matériaux polluants est exclu.

Le coût des travaux au moment de l'exécution ne pourra pas dépasser celui du devis.

Objet de la consultation :

Le présent dossier de consultation fixe les conditions d'exécution de travaux de restauration de milieux naturels situés sur la commune de Flayat (23).

L'entrepreneur veillera à fournir un devis détaillé par lots.

Documents joints :

Plan de situation, localisation des travaux.

Consistance des travaux : opérations de restauration et de diversification d'habitats naturels.

- Restauration d'une prairie de fauche naturelle laissée à l'abandon depuis de nombreuses années, par :
 - broyage en plein des zones mécanisables très fortement colonisées par la végétation concurrente (Genêts à balai, ronciers, jeunes ligneux) ;
 - Elagage des arbres en bordure de parcelle et des vieux arbres dans la parcelle.
- Restauration d'une haie de saule par taille en têtard avec broyage des rémanents.

Ces différentes lignes feront l'objet d'offres techniques et financières distinctes. Le candidat n'est pas tenu de postuler pour l'ensemble des lignes.

CAHIER DES CHARGES

Lot 1 : Restauration d'une prairie de fauche naturelle par broyage en plein des zones mécanisables colonisées par la végétation (Genêts à balai, ronciers, jeunes ligneux) ;

Description des travaux :

- Traitement des surfaces signalées comme étant à broyer sur la carte n°1 (parcelle ZD 33), au gyrobroyeur ou au broyeur forestier (finition broyat fin demandé).
- Certains arbres dans la parcelle sont à conserver, ils seront identifiés par le CEN en début de travaux.

Surface/volume/linéaire des travaux :

Surface à broyer : 0.6 ha environ.

Date des travaux :

Septembre-octobre 2022.

Condition d'exécution :

Se référer à la carte n°1 (zone hachurée en jaune)

Les visites nécessaires au bon déroulement du chantier seront sous l'autorité du maître d'ouvrage.

Toute intention de débiter les travaux sera signalée au maître d'ouvrage au moins huit jours à l'avance.

Le travail sera jugé et accepté par le maître d'ouvrage par une réception de chantier.

CAHIER DES CHARGES

Lot 2 : Elagage des arbres en bordure de parcelle et des vieux arbres dans la parcelle

Description des travaux :

- Elagage des arbres en bordure de la parcelle ZD 33 côté intérieur (carte n°1 linéaire jaune) et des arbres conservés dans la parcelle ;
- Rangement des produits de coupe au pied d'arbres en lisière de la parcelle et/ou broyage.

Surface/volume/linéaire des travaux :

Linéaire à élaguer : 180 ml (linéaire jaune carte n°1)

Date des travaux :

Septembre – octobre 2022.

Condition d'exécution :

Se référer à la carte n°1.

Les visites nécessaires au bon déroulement du chantier seront sous l'autorité du maître d'ouvrage.

Toute intention de débiter les travaux sera signalée au maître d'ouvrage au moins huit jours à l'avance.

Le travail sera jugé et accepté par le maître d'ouvrage par une réception de chantier.

CAHIER DES CHARGES

Lot 3 : Restauration d'une haie de saule par taille en têtard avec broyage des rémanents

Description des travaux :

- Coupe et dégagement des branches cassées,
- Etêtage des saules pour une conduite en têtard (coupe à 1,50 m)
- Broyage des produits de coupe des houppiers.

Surface/volume/linéaire des travaux :

Linéaire : 100 ml. (Cf. carte n°1 linéaire bleu parcelle B 1004)

Date des travaux :

Septembre – octobre 2022.

Condition d'exécution :

Se référer à la **carte n°1 linéaire bleu.**

Intervention en zone humide

Les visites nécessaires au bon déroulement du chantier seront sous l'autorité du maître d'ouvrage.

Toute intention de débiter les travaux sera signalée au maître d'ouvrage au moins huit jours à l'avance.

Le travail sera jugé et accepté par le maître d'ouvrage par une réception de chantier.

